

Le Teil

N°
45

Juillet
2023



Mag
info

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DU TEIL



VIE MUNICIPALE

Retour en images :
Fête de la musique

RECONSTRUCTION

Dossier spécial :
Une nouvelle église
pour les teillois

TRAVAUX ET URBANISME

Déviation : le chantier avance



www.mairie-le-teil.fr

Allianz

Le Teil
Montélimar
Pierrelatte

Christophe ROUX & Grégory HAOND

1 Boulevard Stalingrad - 07400 - LE TEIL
h926161@agents.allianz.fr
04.75.51.97.30

Netto
LE TEIL

OUVERT 7j/7
de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30
04.75.49.04.46

COMMANDEZ SUR
www.netto-leteil.fr

FRAIS
100% DE CHOIX
DES PRIX BAS

RESTOCKAGE

1 MOIS PRIX
IMMUTABLES
GARANTIS

Drive

Atelier 3a architecture

Pierre Hurtier
Céline Vidallet

1 Ter rue Robert Fourmeron - 07400 LE TEIL - T 04 75 52 22 00 - contact@atelier3a.com



ATELIER MONTEREMAL ARCHITECTES
17 Avenue du pont 07400 LE TEIL
tél : 04.75.49.03.06
suivez notre actualité

CBM

AGREGATS TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

Chemin du Dépôt, allée Henri Lextrait
ZI Nord, 07400 Le Teil
04 75 49 01 53
cbmagregats07@orange.fr

DOMOBAT Expertises

- CAROTTAGE DE CHAUSSÉE ET DE STRUCTURE
- DÉTECTION DE RÉSEAUX ENTERRÉS
- DIAGNOSTICS OUVRAGES
- REPÉRAGES AVANT TRAVAUX ET DÉMOLITIONS

SAS Baticopie - 55 avenue de l'Europe Unie - 07400 LE TEIL
09 82 60 82 14 - www.domobat-expertises.fr

Le Teil

VOUS SOUHAITEZ
COMMUNIQUER
SUR LE **BULLETIN MUNICIPAL**
DE LA COMMUNE DU TEIL ?

CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ
AF COMMUNICATION :
04 75 51 88 40
contact@afcommunication.com

af
COMMUNICATION
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations
contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de
leur indulgence.



www.afcommunication.com



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

18, rue de Dion Bouton
26200 Montélimar

Siège social :
2 impasse du Lavoir
07350 Cruas

Tél. 04 75 00 85 85 - www.berthouly.fr

Chères teilloises, chers teillois,

Ce magazine arrive dans vos boîtes aux lettres alors que les vacances estivales sont déjà bien avancées. J'espère que chacun de vous veille à se protéger des fortes chaleurs et surveille ses proches, voisins ou amis. Dans le cadre du plan « canicule », si vous souhaitez que la Commune vous contacte régulièrement ou contacte l'un de vos proches, n'hésitez surtout pas à le signaler auprès du CCAS.

Ce début d'été a été propice à de nombreux moments de rencontres dans de nombreux quartiers de la Ville qu'il s'agisse de temps organisés par la Municipalité ou par les associations teilloises. Je tiens à remercier une fois encore toutes les personnes qui s'attachent au quotidien à faire vivre Le Teil ! Je veux aussi avoir un mot pour les services techniques qui chaque année, de mai à juillet, ne ménagent pas leur peine pour transporter du matériel aux 4 coins de la Commune : fête des voisins, fête des écoles, manifestations sportives, fête de la musique, du 13 juillet, festival Cordes en balade, préalable du festival d'Alba, concerts, visites dans les quartiers... Visites de quartiers, qui reprendront d'ailleurs dès la rentrée. Ces rencontres nous permettent d'échanger de vive voix non seulement sur l'ensemble des projets de la Ville mais aussi sur le quotidien dans votre quartier.

Cette rentrée va aussi être marquée par des projets majeurs pour la Ville :

■ Nous avons choisi en mai dernier l'architecte qui va construire la nouvelle église du Teil. Sur les 3 propositions présentées au jury du concours, nous avons choisi le projet s'intégrant le mieux dans l'environnement de la place et utilisant des matériaux de l'ancienne église : cloches, charpente, pierres, vitraux, tuiles... Ce projet a été validé par 8 voix sur 9. L'Evêque et le prêtre de la paroisse ont participé à ce jury sans voix délibérative mais ont également validé ce projet. La déconstruction commencera en fin d'année. Vous découvrirez dans ce numéro le projet choisi mais aussi les 2 projets qui n'ont pas été retenus ainsi que toutes les explications et le calendrier.

■ En parallèle de l'église du centre, la Commune travaille aussi sur la réparation de l'église de Mélas dont le permis de construire devrait être déposé début 2024.

■ L'hôtel de ville, fortement endommagé par le séisme du 11 novembre 2019 : les travaux commenceront fin août pour une durée de 18 mois.

■ Le démarrage des travaux du giratoire de la Sablière tant attendu par les habitants du Plateau qui va se faire en parallèle du chantier de la déviation pour être opérationnel au moment de son ouverture à la circulation.

Les jeunes teillois l'attendaient avec impatience : le skate-park a ouvert au public fin juillet. Nous préparons pour l'automne, une inauguration festive avec de nombreuses surprises ! Durant l'été, des animations gratuites sont mises en place sur le site avec l'association Monteil Slide et dès la rentrée, de nombreuses actions seront proposées pour familiariser nos jeunes teillois à différentes pratiques : skate, trottinette, vélo...

Je vous souhaite à toutes et tous de bien terminer la saison estivale et je vous donne rendez-vous dès la rentrée pour de nouveaux projets et de nouveaux temps de rencontres !

Bien à vous,

Olivier Peverelli - Maire



SOMMAIRE

P. 04 à 06 - VIE MUNICIPALE

P. 07 - TRAVAUX ET URBANISME

P. 08 à 13 - RECONSTRUCTION

P. 14 et 15 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 16 à 18 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P. 19 et 20 - CULTURE ET POLITIQUE DE LA VILLE

P. 21 et 22 - SPORTS

P. 23 - TRIBUNE LIBRE

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Lauriane Ponthier

Création graphique : Apidée

Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil





La « guinguette de l'été » anime les quartiers à Mélas et à la Sablière

Nous vous l'avons annoncé dans le dernier magazine municipal, la « Guinguette de l'été » a démarré depuis mi-juin et s'installe le vendredi soir à la Sablière (sur l'aire de jeux) et le samedi matin à Mélas (Place Mirabel, derrière l'église).



La Sablière



Mélas

De nombreux habitants de La Sablière et de Mélas avaient en effet fait remonter à l'équipe municipale leurs besoins de lieux de rencontres, d'échanges et de partages.

C'est pour répondre à cette demande qu'il a été décidé de mettre en place un « bistro ambulant » appelé « la guinguette de l'été ».

Véritable espace de convivialité, ce bistro s'adapte aux attentes et aux demandes des habitants des quartiers concernés : chaises, tables, boissons, stands de jeux, petits concerts, soirées karaoké...

C'est à vous d'exprimer ce que vous souhaitez !

La Municipalité a confié cette mission à la nouvelle entreprise à but d'emploi « Déclit et des claps » qui se fait donc un plaisir de recueillir toutes vos idées et toutes vos envies sur ce nouveau service mais aussi vos attentes quant à l'avenir de vos quartiers. Cette expérience pourra être étendue à d'autres quartiers dans les prochains mois comme le demandent de nombreux habitants.

Rendez-vous jusqu'au samedi 30 septembre tous les :
Judi de 17h à 21h au Skatepark allée Paul Avon
Vendredi de 17h30 à 21h30 sur l'aire de jeux de la Sablière
Samedi de 10h30 à 14h30 Sur la Place Mirabel à Mélas

Retour en images : Fête de la musique

Une première sur la Place Jean Macé !

Cette année, la fête de la musique était organisée Place Jean Macé. Le public est venu en nombre profiter des groupes de musique et du DJ. Le bar-restaurant Le QG proposait des formules pour manger et se désaltérer. Une soirée dans la joie et la bonne humeur !



Bien manger - Bien bouger : une première rencontre réussie

Projet porté par Cécile Bayle, adjointe aux solidarités et les membres du CCAS de la commune, la ligue contre le cancer et le centre régional de dépistage des cancers (CRCDC) cette première rencontre a eu lieu le 1^{er} juillet dernier avec la présence de nombreux partenaires locaux.

Cet évènement avait pour but de sensibiliser la population à la nécessité de bien manger, bien bouger tout en la mobilisant notamment au dépistage du cancer colorectal, assez peu connu nationalement - seulement 35% des personnes éligibles (personnes de 50 à 74 ans) font le dépistage - en Ardèche environ 30%.

Des conférences, animations et stands étaient prévus pour informer, échanger, rassurer et banaliser ce dépistage.



Rencontre avec les nouveaux gérants de la boulangerie Ô p'tits délices

Le maire, Olivier Peverelli, est allé rencontrer Monsieur et Madame Poulain, nouveaux gérants de la boulangerie « Ô p'tits délices » situé 10 avenue Matteotti (anciennement boulangerie Marcon).

Régis, pâtissier de formation, a décidé de revenir à son premier métier après 15 ans d'arrêt, aidé par sa femme, Aurore. Pains, viennoiseries, formule salée, formule plat cuisinés, pâtisseries... vous trouverez de quoi vous régaler, et surtout depuis quelques semaines, vous aurez le plaisir de retrouver la fameuse tarte du Coiron, spécialité des lieux que Régis a appris à faire avec son prédécesseur.

La boulangerie est ouverte du lundi au samedi de 6h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00, et le dimanche de 6h00 à 13h00. Fermeture le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi.

N'hésitez pas à aller goûter leurs spécialités, un accueil chaleureux vous sera réservé !



Deux nouveaux médiateurs municipaux présents sur le terrain au quotidien

Début juin, deux nouveaux médiateurs sont arrivés dans les services municipaux :

► Morad Hosni ► Hanane Ou-Ankour



Recrutés sur des postes d'adultes relais financés en grande partie par les services de l'Etat, Morad et Hanane seront présents au quotidien sur le terrain, notamment dans les deux quartiers politique de la ville : sud avenir et cœur de ville. Tisser du lien avec la jeunesse teilloise est l'une de leur mission principale. N'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour vos différentes demandes. Ils vous orienteront vers les bonnes personnes et feront leur possible pour vous accompagner.

Bienvenus dans vos nouvelles missions, Morad et Hanane !

Cécile Bayle, adjointe au Maire
entourée de Vincent Pouyat, responsable du CCAS
et Julie Bourrigault de la Maison France services



Visite de l'équipe municipale dans les quartiers

3 visites de quartiers ont eu lieu en avril, mai et juillet à la Sablière, la Rouvière et la Violette. Elles ont permis à l'équipe municipale de présenter les projets en cours et à venir et aux habitants de faire remonter leurs attentes pour leur quartier et plus largement pour la Ville. Ces visites reprendront à la rentrée quartier de Teillaret. Infos venir sur la page facebook et le site de la Ville.

Plan canicule pour les fortes chaleurs... Adoptez les bons gestes et prenez soin de vos proches

Comme chaque année, la Commune a lancé « un plan canicule », par le biais du CCAS et de Cécile Bayle, adjointe aux solidarités.

Au-delà du rappel des bons gestes à adopter que vous trouverez ci-dessous, un registre des personnes dite « vulnérables » (personnes fragiles et/ou isolées, et personnes âgées) est ouvert afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches ou voisins ?

Récupérez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie annexe (place Jean Macé) ou contactez le CCAS de la commune du Teil :
04 75 49 63 29 / ccas@mairie-le-teil.fr

Les bons réflexes à adopter en cette période de fortes chaleurs

- ▶ Boire 1,5 L d'eau par jour et ne pas consommer d'alcool
- ▶ Manger en quantité suffisante
- ▶ Maintenez votre logement frais (fermez les fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- ▶ Ne pas sortir aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h)
- ▶ Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- ▶ Se rafraîchir : mouiller sa peau régulièrement tout en assurant une légère ventilation
- ▶ S'inscrire au registre communal des personnes vulnérables
- ▶ Donner de ses nouvelles à son entourage

Soyez prudents et prenez soin de vos proches !



La Sablière



La Rouvière



La Violette

Le chantier du skatepark est terminé

Les jeunes teillois l'attendaient avec impatience !
Le chantier du skatepark a ouvert au public fin juillet.

Ce projet a été initié en 2019 par le conseil municipal des enfants et l'équipe municipale en lien avec l'association Monteil Slide. Ce chantier est aussi l'occasion de sécuriser l'aire de jeux des tout-petits en la clôturant et en reprenant les sols souples.



Des tables de pique-nique, de jeux, des bancs et un point d'eau seront également installés. Et de nouveaux végétaux seront plantés à l'automne.

Situé sur les allées Paul Avon, cet espace est entièrement dédié aux pratiques de glisse et accessible à tous. Il est financé par la Commune avec des aides de l'Etat et de l'Agence Nationale du Sport.



Dans le cadre de « quartiers d'été » et des nombreuses animations mises en place à cette occasion, 3 matinées seront dédiées au skate les 09, 10 et 11 août avec la participation de Monteil Slide.

Déviation : Le chantier avance !



Photos : © Jacky Raffoux

Courant juin le 2^{ème} pont a été réalisé sur le ravin du coulobre. Le tablier du pont a été construit d'un seul morceau et a été poussé dans sa totalité sur les piles du pont.

Côté Rochemaure, le passage de la grande faune est en cours d'achèvement. Les parements sur la paroi clouée de la Montagnole sont posés.

En parallèle, la Commune a validé le financement du giratoire de la sablière dont les travaux démarreront en septembre prochain.

De nouvelles visites du chantier seront organisées prochainement par la DREAL.

Si vous avez des questions ou des doléances, n'hésitez pas à nous les envoyer par mail à : communication@mairie-le-teil.fr afin que nous les transmettions à la DREAL. Vous pouvez aussi contacter le collectif des riverains qui est en contact avec eux régulièrement : collectifdeviationleteil@gmail.com



Intérieur de l'église au lendemain du séisme du 11 novembre 2019

Dossier spécial « Une nouvelle église pour les teillois »

Rappel du contexte

L'église Notre Dame de l'assomption, a été érigée en 1897. Cette église ayant été construite avant la loi de séparation de l'église et de l'état de 1905, elle est donc propriété de la Commune.

Elle a été fortement impactée par le séisme du 11 novembre 2019.

L'étude diligentée par l'assureur de la Commune, la société Allianz, a mis en évidence des désordres irrémédiables sur la structure du bâtiment, notamment les voutes et les piliers.

Les experts structure mandatés nous ont alertés quant à la découverte ou pas d'autres travaux rendus obligatoires dans le cadre d'une reconstruction, qui du même coup impacteraient fortement le coût de réparation (coût non pris en charge par l'assurance).

► Le choix de la déconstruction/reconstruction en lieu et place en lien avec l'Evêché

Le 19 octobre 2021, il est approuvé la déconstruction de Notre Dame de l'Assomption et la reconstruction d'une nouvelle église en centre-ville. Le Conseil municipal a également validé le protocole transactionnel à intervenir avec l'assureur Allianz fixant une indemnisation forfaitaire de 2 500 000 euros.

La construction d'une église neuve est estimée à 1 700 000 euros HT de travaux et permettra d'avoir un édifice plus sécurisé, adapté aux différentes normes (sismiques, accessibilité, incendie...), de le rendre plus fonctionnel, moins énergivore et pleinement inséré dans un projet de rénovation urbaine de la Place Jean Macé intégrant la médiathèque, la Cure, le bâtiment dit « Peugeot », l'école du Centre et l'Hôtel de ville.

Les étapes du projet

- 11 novembre 2019 : séisme
- 12 novembre 2019 : diagnostic sur le bâtiment ordonnant son évacuation et sa sécurisation
- Novembre/décembre 2019 : sécurisation en urgence du site.
- Janvier 2020 : L'opération « église du Centre » est confiée en maîtrise d'ouvrage déléguée au SDEA.
- 2020/2021 : diagnostics, échanges avec l'Evêché, la Paroisse...
- 19 octobre 2021 : Conseil Municipal actant la déconstruction/reconstruction et validant le protocole transactionnel avec l'assureur Allianz.

Le concours d'architecte, comment ça se passe ?

Le concours d'architecte imposé par le code des marchés publics est une procédure de mise en concurrence par laquelle la personne publique, après avis d'un jury (composé ici d'élus désignés par le Conseil Municipal, dont l'opposition et d'architectes qualifiés), choisit un projet parmi les propositions de plusieurs concurrents préalablement sélectionnés et dont l'identité n'est pas connue.

30 candidatures ont été soumises au jury en janvier 2023. 3 architectes ont été retenus à l'unanimité (9 voix sur 9) pour travailler sur le projet. L'Evêque et le prêtre de la paroisse ont participé à ce jury sans voix délibérative.

Les 3 architectes ont chacun travaillé sur une esquisse, présentée au même jury au mois de mai 2023. Les jurés ont dû choisir un des 3 projets présentés, sans connaître l'identité des architectes. A noter que le choix final ne peut pas être l'amalgame des 3 projets.



N°1 : matériau principal de couverture : Le Cuivre



N°2 : matériau principal de couverture : le zinc



N°3 : matériau principal de couverture : les pierres et tuiles de l'ancienne église

C'est le 3^{ème} projet qui a été choisi (8 voix sur 9) avec le soutien unanime de l'évêque et de la paroisse.



Zoom sur le projet retenu du Cabinet Texus, basé à Eure dans la Drôme

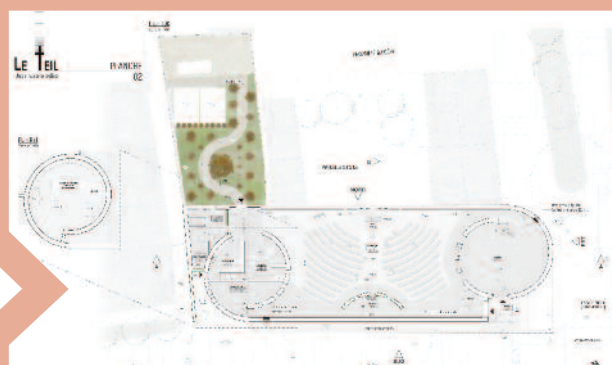
Les principaux éléments à retenir du projet :

- Utilisation d'un béton mémoriel avec réemploi des éléments de l'ancienne église (tuiles, pierres...)
- Clocher réalisé avec la charpente de l'ancienne église
- Réutilisation des cloches
- Bâtiment de plain-pied - 300 places assises
- Création d'un large parvis donnant sur la place Jean Macé
- Réemploi des vitraux (Sainte Famille)
- Réintroduction des 12 pierres de consécration

Le montant : 1,7 million d'euros

Le calendrier du projet

- Décembre 2023 / Mai 2024 : déconstruction de l'église et tri des matériaux réutilisés et démolition de la Cure et du garage Peugeot
- 1^{er} trimestre 2024 : dépôt du permis
- 2^{ème} trimestre 2024 : consultation des entreprises
- Automne 2024 : démarrage du chantier
- Noël 2025 : mise en service





Le mot de Mathieu Cornet

Architecte du projet - et son équipe

« Nous sommes bien-sûr très fiers et honorés d'avoir été choisis par le jury. Pendant le concours, la phase de création du projet, le sujet a passionné toute l'équipe qui s'y est particulièrement investie. Nous sommes maintenant impatients de passer aux étapes suivantes.

Notre réflexion est partie d'une émotion forte : l'empathie avec la population teilloise qui a subi la violence du 11 novembre 2019. Le projet répond à ce traumatisme par un acte de réconciliation avec la matière et la nature. Comment ? D'abord en construisant un bâtiment qui exprime la solidité, une force bien ancrée au sol.

Ensuite, à destination de toute la communauté teilloise, chrétiens et non chrétiens, en dressant un « mur mémoriel » constellé de pierres et de tuiles extraites de l'église déconstruite.

Nous avons poussé le principe jusqu'à recycler la charpente pour constituer l'ossature du clocher qui se dresse au-dessus de l'entrée ! Bien-entendu, nous réintroduisons des vitraux (la Sainte Famille), les cloches ainsi que les 12 pierres consacrées.

Ce principe de recyclage de la matière est très écologique mais n'est pas nouveau ! " Faire du neuf avec du vieux " est constitutif de l'histoire de l'architecture civile et religieuse, qui s'est plus construite « avec les ruines » que « sur les ruines »... Au-delà, chacun de ces fragments est un élément composant une grande fresque narrative évoquant l'accident originel. Ainsi, on peut raisonnablement espérer que des générations de Teillois percevront, dans ce bâtiment en particulier, la politique du renouveau de la ville. »

Echanges avec Mathilde Vigouroux

Directrice adjointe des services techniques
en charge de l'opération

« L'opération de la place Jean Macé est pour moi un projet très intéressant et novateur que ce soit par les différents types de construction et aménagements ou par le réemploi des matériaux. Sans oublier la complexité, non négligeable du projet sur l'organisation des phases de travaux.

Aujourd'hui, je considère avoir la chance de pouvoir suivre la reconstruction de l'église tout en conservant une empreinte de celle-ci autour de l'aménagement de la place et la circulation des usagers (piétons, vélos et voitures), sans oublier la restructuration de la mairie. Sur le dossier de l'église et celui de l'hôtel de ville, nous travaillons main dans la main avec le SDEA 07, ce qui est très appréciable. »





Le mot de Monseigneur Jean-Louis Balsa

Evêque de Viviers

« Le terrible tremblement de terre qui a touché très durement Le Teil restera longtemps dans les mémoires. L'un des symboles de la cité, notre église de Le Teil n'a pas été elle non plus épargnée par son effondrement dû au séisme.

Le Teil renaît et dans la cité, une nouvelle église va voir le jour. Pendant des siècles, l'église de l'Ardèche n'a cessé de construire pour élever les uns et les autres. La nouvelle église va s'inscrire dans un urbanisme nouveau et ainsi, elle continuera à marquer l'âme du Teil.

Cette nouvelle église qui est le fruit d'un concours gardera la mémoire de l'ancienne église en réutilisant les pierres et les vitraux. Ces pierres ne seront pas un simple réemploi, mais elles assureront la mémoire de tous les habitants de Le Teil qui sont

venus dans l'ancienne église prier, baptiser leurs enfants, se marier, enterrer leurs proches, ou tout simplement y sont entrés anonymement.

Des ouvertures sur les parois de l'église, laisseront entrer la lumière de manière latérale. Une lumière mouvante selon les heures de la journée en suivant la course du soleil, de même que Dieu ne vient pas directement d'en haut, mais passe par les êtres humains.

Vue de l'extérieur, la forme de l'église marquera aussi la stabilité dont Le Teil a besoin après que la nature a marqué la fragilité de la terre.

L'intérieur permettra les grandes heures de la liturgie chrétienne. Elle sera ouverte à toutes celles et ceux qui veulent se recueillir, croyants ou non.

Le travail ne fait que commencer pour préciser en dialogue avec l'architecte tout ce qu'il doit penser pour que cette église marque de son empreinte le renouveau du Teil. »

Echanges avec Alain Mazeyrat

Adjoint à la reconstruction

« Nous travaillons depuis le début du mandat sur ce dossier qui n'a pas été simple : l'impossibilité de réparer nous a imposé une nouvelle construction. Nous avons fait le choix de garder l'empreinte des murs de l'ancienne église comme « souvenir » de la catastrophe qui nous a touchés. De même le réemploi de matériaux de l'ancienne église pour la construction de la nouvelle reste symbolique et nous tenait à cœur. Le nouvel emplacement permet de repenser dans son intégralité la place Jean Macé en intégrant l'église dans son environnement : son parvis sera partagé avec celui de la Médiathèque et du musée de la Résistance et de la déportation. Ce vaste parvis, intégrera aussi vraisemblablement le monument aux morts que nous sommes dans l'obligation de déplacer. Une large place sera laissée aux piétons et aux mobilités douces, des places de stationnement seront conservées le long de l'école et la création de passages vers le parking Fabre et le parking de l'Europe permettront un accès facilité et rapide pour les voitures. Ce projet avance grâce à une forte collaboration avec l'architecte, la paroisse et la Municipalité. Des rencontres ont eu et auront aussi lieu avec les commerçants et riverains.

L'objectif principal reste l'ouverture et la consécration de l'église à Noël 2025. »



Aménagement de la Place Jean Macé

**Une traverse créée
entre le parking Fabre et la Place**

Cet été, la démolition de bâtiments (périscolaire de l'école, locaux de l'ACCA) a démarré entre la Place Jean Macé et le parking Fabre. Cette démolition va permettre de créer un passage pour faciliter l'accès à la Place Jean Macé, de sécuriser l'entrée de l'école du centre et de démolir des bâtiments obsolètes et très énergivores. Elle sera terminée à la rentrée. Pour les activités périscolaires, une réorganisation des espaces a été travaillée en lien avec l'équipe de direction de l'école.



L'église de Mélas

Les travaux démarreront au premier trimestre 2024

En parallèle de l'église du centre, la Commune travaille aussi sur la réparation de l'église de Mélas, bâtiment classé aux bâtiments de France et elle aussi fortement impactée par le séisme du 11 novembre 2019. Le coup de la réparation et de la restauration est estimé à 1 400 000 € HT. Le programme des travaux doit être validé par la DRAC à l'automne 2023. Le dépôt de permis est prévu au 1^{er} trimestre 2024 pour des travaux démarrant aussi courant 2024.



Hôtel de ville

**Les travaux de réparation suite au séisme
démarreront en septembre**

Le montant de la réparation et rénovation de l'hôtel de ville s'élève à 2 600 000 € HT. Les entreprises ont été choisies début juin pour un démarrage des travaux en septembre. Durée du chantier : 18 mois. Les agents devraient pouvoir réintégrer les locaux au 1^{er} trimestre 2025.



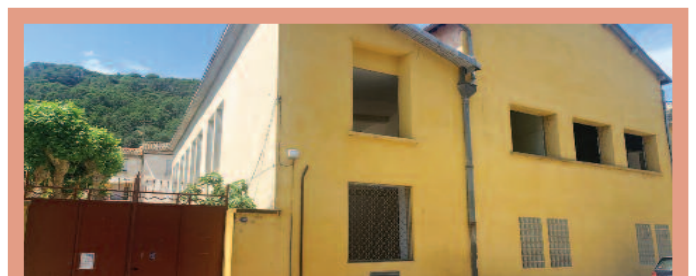
La démolition du 92 rue de la République est terminée

La démolition du 92 rue de la République, dit « magasin Fenouil » est terminée. L'espace créé permettra d'accueillir la construction de logements neufs de qualité « type maisons de ville ».



La démolition du collège de la Présentation de Marie va démarrer cet été

Cet été, la démolition du site de l'ancien collège de la Présentation de Marie, boulevard Stalingrad, propriété des sœurs de la Présentation de Marie de Bourg Saint Andéol, va démarrer. Le collège, vide depuis le séisme du 11 novembre 2019, car fortement impacté, fait partie du groupe scolaire Gabriel Longueville.



Un grand nettoyage des bords du Rhône organisé

Le samedi 1^{er} juillet, a eu lieu la matinée nettoyage des bords du Rhône organisée par l'association communale de chasse (ACCA), les chevaux du paradis et la Commune du Teil.

Grâce aux 60 participants, jeunes et moins jeunes, bénévoles d'associations, élus, près de 600 pneus ont été ramassés ainsi que de nombreux déchets et autres « tout-venants ». Bravo et merci à eux pour ce grand travail qui contribue à la qualité de notre environnement. 3 agents municipaux étaient

également mobilisés pour aider les bénévoles. La Communauté de communes avait mobilisé 2 bennes pour récolter les déchets. La matinée s'est terminée par un temps convivial offert par la Municipalité sur le site des chevaux du Paradis.



L'équipe de ramassage au complet



600 pneus collectés

Incendie, comment se protéger et protéger son habitation ?

Forêts, espaces naturels, jardins... : face à un feu, la France est particulièrement vulnérable, qu'il s'agisse de forêts, de prairies ou de friches.

Les incendies ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage.



L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies – 90% des départs de feu – que ce soit du fait d'une activité économique (chantiers de BTP, activités agricoles...) ou bien d'une activité du quotidien (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps). La majorité de ces feux d'origine anthropique sont dus à des imprudences et à des comportements dangereux, aussi bien de touristes que de riverains. Ils pourraient donc être évités en ayant les bons réflexes au quotidien.

Des gestes simples

Il est possible de réduire considérablement le risque de départ de feu de végétation : en ne stockant pas de combustibles près des habitations, en n'utilisant pas d'outils susceptibles de provoquer des étincelles à proximité des végétaux surtout quand ils sont secs, en ne fumant pas à proximité de zone de nature comme les friches ou les champs, en ne jetant pas ses mégots au sol.

Le débroussaillage de son jardin

Un terrain débroussaillé permet au feu de passer sans provoquer de grands dommages et facilite le travail des sapeurs-pompiers. Le code forestier institue des obligations légales de débroussaillage, notamment l'obligation de débroussailler sur 50 mètres tous les abords de constructions lorsqu'elles se trouvent dans, ou à moins de 200 mètres d'une forêt ou d'un espace naturel. Les voies d'accès doivent être libérées, les arbres et les branches situés à moins de 3 mètres des maisons doivent être supprimés, et les arbres et plantes mortes ou malades doivent être éliminés. Il est obligatoire d'élaguer les arbres et de laisser 3 mètres entre deux houppiers, les arbustes sous les arbres doivent être supprimés et les végétaux coupés doivent être évacués en les portant en déchetterie ou en les broyant.

Consignes pour l'utilisation des barbecues

- ▶ Placer le barbecue sur une surface plane et incombustible (terrasses, dalles, gravillons...)
- ▶ Veiller à positionner le barbecue à ciel ouvert (exemple : pas sous un arbre ni sous un abri de jardin)
- ▶ Conserver la bonne distance avec les habitations et les végétaux environnants
- ▶ Garder un point d'eau à proximité
- ▶ Utiliser des outils adaptés pour éviter les chutes des bûches ou les accidents corporels
- ▶ N'utiliser pas votre barbecue lors des journées ventées
- ▶ Ne laissez jamais le barbecue sans surveillance
- ▶ Veillez à l'extinction définitive des braises
- ▶ Ne pas jeter les cendres chaudes sur la végétation attenante

ET SURTOUT SURVEILLEZ CONSTAMMENT !

Le brûlage des déchets verts

Les pratiques de brûlage sont strictement réglementées. Le brûlage de déchets végétaux issus de parcs et jardins privés est rigoureusement interdit par le règlement sanitaire départemental. L'emploi du feu est strictement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre sauf exceptions (agriculteurs et forestiers sous condition de déclaration).

Les règles à retenir :

- ▶ Les fortes chaleurs et la force du vent augmentent le risque incendie
- ▶ Les herbes sèches sont le premier vecteur du feu
- ▶ En été, un départ de feu peut très rapidement produire un incendie hors de contrôle

Les travaux

Dans chaque département du sud de la France, des arrêtés préfectoraux réglementent les travaux dans les propriétés bâties exposées aux risques feux de forêt.

Quelques consignes :

- ▶ Ne jamais poser la machine dans l'herbe
- ▶ Utiliser un entonnoir pour faire le plein d'essence
- ▶ Installer un pare-étincelles sur le pot d'échappement
- ▶ Rester vigilant et toujours contrôler la zone déjà travaillée
- ▶ Avoir à proximité un moyen d'extinction adapté
- ▶ Entretien régulier, dépoussiérage au souffleur des parties chargées de débris
- ▶ Nettoyage des filtres à air et réparation de toutes fuites d'huile ou de carburant

Et surtout :

- ▶ Se renseigner et respecter la réglementation en vigueur sur le département
- ▶ Adapter vos travaux aux conditions météo et à la prévision du risque
- ▶ Proscrire les travaux mécaniques les jours à hauts risques
- ▶ Aménager les horaires de travail en évitant les heures les plus chaudes

Consignes de sécurité à respecter →



Dégager les voies d'accès



Rentrer dans un bâtiment en dur



Couper gaz et électricité



Fermer portes et fenêtres

Les bons réflexes

AVANT L'ÉVÉNEMENT

- Débroussailler autour de son habitation
- Nettoyer les gouttières, des feuilles peuvent s'y accumuler

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN DÉPART

- Informer les pompiers le plus vite possible
- Respirer à travers un linge humide
- Attaquer le feu si possible

DANS LA NATURE

- S'éloigner du feu et des fumées le plus rapidement possible
- Ne pas sortir de votre voiture

UNE MAISON PROTÉGÉE EST LE MEILLEUR DES ABRIS

- Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres
- Occulter les aérations avec des linges humides
- Fermer le gaz et couper l'électricité

Territoire zéro chômeur de longue durée : 76 emplois créés en 14 mois pour les teillois.

Depuis la création d'Activiteil, première entreprise à but d'emploi, en avril 2021, puis de Déclit et des claps, début juin, 76 teillois ont retrouvé le chemin de l'emploi. Des nouvelles de nos deux entreprises à but d'emploi teilloises !

Déclit et des Claps, la dernière entreprise créée dans le cadre de Territoire zéro chômeur



Il y a des bouts de papier qui sont chargés de sens. Il y a des jours qui comptent plus que d'autres.

Le 06 juin dernier, 11 chômeurs de longue durée du Teil ont signé un CDI ! Assurément un grand jour pour ces teillois jusqu'alors sans emploi qui intègrent la nouvelle Entreprise à But d'Emploi, Déclit et des Claps. Entre festivités et émotion, Jean-François, Samya, Julien, Loïc, Nicolas, Françoise, Christophe et leurs collègues commencent cette nouvelle aventure professionnelle.

Une Entreprise Locale d'Activités Nouvelles, Késako ?

Déclit et des Claps, propose de nouveaux services actuellement non pourvus sur le territoire, déclinés en plusieurs pôles :

L'animation autour du jeu

- Animation du LOL, lieu ludique ouvert, pour les particuliers, les écoles, les entreprises...
- Animation autour de jeux intérieurs et extérieurs;
- Organisation d'évènements : Festival du jeu, soirée Radio Micheline, soirée à thèmes, anniversaires-party pour les enfants, concerts, spectacles...
- Animation jeux en dehors du LOL : dans les écoles, pour les comités d'entreprises, les particuliers...
- Animations du Teil avec la « Guinguette de l'été », tous les vendredis de 17h30 à 21h30 à La Sablière et tous les samedis de 10h30 à 14h30 à Mélas, jusqu'au 30 septembre.



Venez passer l'été au LOL !

Le LOL (Lieu Ouvert Ludique), créé il y a deux ans par Olivier Rey, a rejoint l'aventure de Déclit et des Claps. Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, le LOL est un lieu de convivialité situé en cœur de ville, dédié aux jeux de société et plus largement aux jeux sous toutes leurs formes.



Profitez de l'accès gratuit tout cet été pour venir en famille et découvrir plus de 400 jeux de société à partir de 4 ans, jeux d'adresse, jeux en bois, jeux familiaux, et bien d'autres !

Le LOL organise également, à la demande, des goûters d'anniversaire pour vos bambins : chasse au trésor, barbe à papa, animations jeux, crêpes... Un anniversaire sur mesure avec un animateur dédié.

Contacts : 09 55 23 69 90

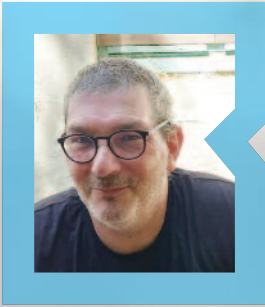
6 Avenue du 11 novembre 1918 - 07400 Le Teil

Le soutien à la vie associative et événementielle

- Appui à l'organisation de spectacles et de manifestations (montage, démontage, tri, tenue d'expositions, etc.).
- Aide administrative, en communication, en recherche de financements pour les associations.
- Surendrement auprès des associations sportives.
- Création de « La Gazeil » : gazette recensant les événements du Teil.
- Renfort communication (création de bannières et d'affiches, tractage, affichage) pour les événements du territoire.
- Gestion et entretien de l'aire de camping-car du Teil.

L'appui au TiLT

Le TiLT, c'est l'ancienne école de La Violette qui fait peau neuve pour se transformer et ouvrir en septembre en tiers-lieu. Une vingtaine de nouvelles activités, de cours, d'ateliers pour enfants et adultes vous seront proposés les mercredis et tous les soirs de la semaine à la rentrée de septembre : danse (salsa, batchata, zumba, danse africaine, danse instinctive), chant (chorale, voix et percussions corporelles), batucada, cirque... Plus d'infos à venir !



Témoignage Jean-François Tourton

Ancien chômeur de 2010 à 2023

« Intégrer l'entreprise à but d'emploi m'a permis de retrouver de la sérénité au sein de ma famille, de savoir pourquoi je me lève le matin, de me projeter dans l'avenir. J'ai également rencontré de nouvelles personnes et j'adore travailler avec mes collègues de Déclis et des Claps. J'incite toutes les personnes exclues, au chômage à s'inscrire à Territoire Zéro Chômeur et à nous rejoindre ! »

Rencontre avec l'équipe de direction de Déclis et des Claps

Floriane Peverelli et Olivier Rey ont été recrutés par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Lez'Arts qui a porté le projet de cette Entreprise à But d'Emploi. Ils œuvrent en binôme à la direction de Déclis et des Claps : l'une en est la directrice, l'autre le responsable du développement des activités. Pourquoi se sont-ils engagés au sein de cette nouvelle aventure ?

Diplômée de Sciences-po, Floriane Peverelli a travaillé auparavant pendant 18 ans comme collaboratrice parlementaire et directrice de cabinet du Président du Département de l'Ardèche. Elle est mobilisée depuis de nombreuses années au sein d'associations ardéchoises dans les domaines artistiques, éducatifs et de la protection de l'enfance. Participer à la création de nouveaux services au Teil tout en accompagnant des anciens chômeurs de longue durée est une nouvelle manière de prolonger ses engagements passés.

Après des études à Sciences-Po Lyon et à l'ENSBAL*, Olivier Rey a toujours conjugué dans sa vie professionnelle innovation culturelle et engagement social. Il crée en 1996 la compagnie de théâtre Thearte qu'il dirige pendant une quinzaine d'années (où il travaille par exemple avec la Fondation Abbé Pierre pour le Logement) avant de créer en 2012 Le Lavoir Public, lieu multiculturel emblématique des pentes de la Croix Rousse à Lyon. Son goût pour le Sud Ardèche l'amène à s'arrêter à Le Teil en 2019. Il décide de s'y installer pour développer un projet d'animation de territoire. Pour ce fils de pasteur, son engagement professionnel ne peut être dépourvu de sens et d'intérêt général.

*Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon



Floriane Peverelli



Olivier Rey



Où trouver l'équipe « Décllic et des Claps » ?

L'équipe a fait le choix d'installer ses bureaux rue de la République pour participer à la dynamisation du centre-ville. Installée au numéro 77, l'entreprise a repris l'ancien salon de coiffure Natura Bio qui n'était plus occupé depuis le séisme.

77, rue de la République
accueil@decllicetdesclaps.fr - 09 55 23 69 90

Les 5, 6 et 8 mai 2023 un week-end événement à retenir pour Activiteil !

Le vendredi et samedi 5 et 6 mai derniers, Activiteil a organisé son 1er Fripshow sur la place Pierre Semard. Un événement initié par leur partenaire, « Les Connexions » ces deux dernières années sur Alba La Romaine.

Le principe : lors du marathon de Paris « Les Connexions » récupèrent les vêtements que les 50 000 coureurs délestent le long du parcours et ceux-ci sont acheminés vers l'Ardèche pour les sauver de l'enfouissement.

Ce sont près de 5000 kilos de textiles, que les salariés d'Activiteil ont trié pour écarter les vêtements troués et tachés, des associations alentours ont aidé au tri et en contrepartie chacun a pu approvisionner ses bénéficiaires. Les rebus ont été redirigés vers une filière de recyclage.

Grâce au Secours Populaire qui a invité Activiteil sur leur braderie du lundi 8 mai, l'entreprise a pu faire durer l'événement et asseoir un partenariat riche entre les deux structures.

Au total près de 500 personnes en ont profité et ont permis de recycler 1412 kilos de vêtements.



Recyclage de bâches, couture, réparation de vélo, cordonnerie : le point sur les activités d'Activiteil

« Les Connexions » ont permis également aux couturières « bâches » de créer pas moins de 70 articles fabriqués en bâche publicitaire récupérées : sacoches vélos, toiles d'ombrage et sacs de sport... Ces articles seront vendus à Nantes au « Solilab », magasin collectif de réemploi de 400 m².



L'ATELIER DU VÉLO
Du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h-20h15
Fermé mardi matin le samedi sur rendez-vous

- Entretien, réparation, remise en état
- Tous types de cycles (vélos toutes générations, tandem, trottinettes...)
- Vente d'accessoires

Un ou plusieurs vélos encombrant votre garage?
Nous récupérons toutes sortes de vélos pour les recycler dans nos ateliers.

Offre d'ouverture: -20% sur 2 forfaits
valable jusqu'au 31/12/2023

Forfait révision contrôlée et réglages	25€ 20€
Forfait remise en état du vélo (hors pièces):	48€ 32€

04 75 51 51 59/06 01 77 07 42
@atelierduvelo@activiteil.fr

Ardèche@activiteil.fr

Les couturières textiles jusqu'ici présente dans l'arrière-boutique rue de la République viennent de déménager leur atelier de couture dans leurs nouveaux locaux de la zone industrielle sud (à côté de Viviers Façade). Elles travaillent sur une étude de marché pour développer une offre de customisation de robes et accessoires de mariées et de vêtements upcyclés (vous pouvez retrouver le questionnaire tout l'été dans différents lieux de dépôt de la commune et sur le site de la commune : vous êtes invités à y répondre pour qu'elles harmonisent leur offre à vos attentes).

C'est également là ou vous pouvez retrouver Alex et Romain à « l'atelier du vélo » ils vous proposent une réduction de 20% sur les forfaits remise en état et révision de votre vélo.

Vous rencontrerez aussi Foday, dans son atelier de **cordonnerie**, qui redonne une seconde vie à vos chaussures et sacs et Béatrice et Mélodie, qui rendent à **vos vieux meubles bois** leur couleur d'origine, à vous ensuite d'imaginer le relooking le mieux adapté à vos envies.

Dans le même temps, **la cuisine** a emménagé Rue de la République au printemps et développe un service cantine d'entreprise avec la livraison de repas chauds dans des bocaux en verre. Le service livraison s'occupe du retour des bocaux après le repas. Elles prennent plaisir à faire découvrir les spécialités de leur pays d'origine ce qui permet des menus variés.

Le désir d'Activiteil de travailler **en collaboration avec les entreprises teilloises** s'enracine. Pour preuve une première collaboration réussie avec la Jardinerie Malva débouche sur un partenariat qui permet à chacun de développer son activité en toute sécurité. Tous les pots de fleurs en bois proposés par la Jardinerie Malva seront fabriqués par l'équipe bricolage d'Activiteil. Un nouveau partenariat gagnant-gagnant réussi !

Contact Activiteil : 04 75 52 71 75
3 Rue Boissy-d'Anglas 07400 Le Teil

Le point sur l'actualité de l'association teilloise « PATRIMOINE ET TRADITIONS »

« Patrimoine et traditions », association teilloise présidée par **Simonne Pouzache**, travaille depuis des décennies à collecter et partager des documents, des témoignages et met en place des actions qui participent à la mémoire collective du Teil de façon à conserver et valoriser le patrimoine de la Ville. Faisons le point sur les actualités de l'association !



L'équipe de « PATRIMOINE ET TRADITIONS »

Une nouvelle visite de quartier organisée

Les quartiers se modifient. Comme chaque année les bénévoles de l'association organisent une visite guidée. Cette année, ce sera le boulevard du Nord, devenu boulevard Pasteur, quartier qui fut très animé, et principalement habité par des cheminots. Ils vous donnent rendez-vous le **dimanche 17 septembre 16h - Rendez-vous sur la Placette (ancien passage à niveau)**



Un nouveau numéro de « Mémoires du Teil » en préparation pour le mois de décembre

Le visage du Teil change, notamment depuis le séisme du 11 novembre 2019. « Patrimoine et Traditions » souhaite qu'on se souvienne de « Le Teil d'avant séisme ». Les écoles ont été fermées ou rénovées, quelle est leur origine ? Comment y était-on accueilli et enseigné ? Vous trouverez notamment ces informations dans le prochain numéro de « Mémoire du Teil ».



Dans ce numéro, ils s'intéresseront aussi à deux associations qui ont animé la vie culturelle teilloise : « Les Amis de Mélas » qui dès 1982 a promu le patrimoine et « Le Cercle Culturel du Sou des Ecoles Laïques » qui avec ses nombreux clubs permettait la pratique d'activités variées.

Ils ne veulent pas qu'elles soient oubliées, de même que ne doivent pas être oubliées des « expressions anciennes aussi savoureuses que les mots actuels de la rue ». Ils souhaitent sauvegarder la calade qui conduit au château et apprendre à connaître, et à vous faire connaître, la flore qui l'entoure.

Un appel à témoignages pour l'église

L'église est un des bâtiments ayant subi d'énormes dégâts avec le séisme du 11 novembre 2019. Les membres de l'association ont assisté à des réunions expliquant les problèmes et ont pu constater les dégâts par eux-mêmes lors d'une visite organisée avec le Maire. Leur souhait est bien-entendu de conserver sa mémoire. Pour cela ils font un appel à témoignages. Chacun peut raconter ses souvenirs par rapport à cette église. Ces témoignages, nombreux, feront l'objet d'un numéro spécial « Mémoire du Teil ».



Visite de l'église du centre avec le Maire - Juin 2023

« PATRIMOINE ET TRADITIONS » suite

Une exposition sur les classes vertes

L'association travaille aussi à conserver d'autres mémoires. Gérard Duny, membre actif de l'association, a préparé une exposition sur les classes vertes organisées par Jacques Dupret à Saint Montan. Les élèves des années 70 du collège Marcel Chamontin y participaient. Cette exposition sera présentée au Teil en novembre. Toutes ces actions ne peuvent se développer que grâce à la participation des membres de l'association mais aussi de personnes qui leur envoient des messages, rédigent des articles, proposent de la documentation ou posent des questions les obligeant à des recherches.

Quartiers en scène Des matchs d'improvisation théâtrale entre des jeunes teillois

Début juillet, à la salle Paul Avon, le public est venu en nombre participer aux matchs d'improvisation théâtrale des jeunes du Teil.

Après s'être entraînés depuis plusieurs semaines, les jeunes sont entrés dans l'arène. Avec un vote du public, l'équipe sélectionnée est allée en finale à Privas contre les équipes d'Annonay et de Privas ! Une belle soirée pleine d'audace et d'inventivité.

Ce projet, co-porté par la compagnie Janvier, le centre-socioculturel les CLEFS et Mediacom, était financé par la Commune et l'État.



Les Quartiers d'été reviennent cette année avec des animations gratuites : équitation, skateboard et festivals



Afin d'animer les quartiers du Teil, cette année encore, la Commune du Teil en partenariat avec les associations teilloises propose une programmation estivale pour les plus grands et les plus petits :

- ▶ Le Cabaret Sauvage, organisé par les Lez'arts collectifs à Zone 5 a eu lieu début juillet. Concerts live, performances artistiques et spectacles théâtraux au menu.
- ▶ Vos enfants peuvent découvrir l'équitation aux "Chevaux du Paradis" à partir du 21 juillet tous les vendredis matin de 9h à 12h. Séances gratuites.
- ▶ Le festival itinérant Karäfon s'est arrêté au Teil les 14 et 15 juillet à La Violette : spectacles, concerts et jeux en bois.
- ▶ Initiations au skateboard grâce à l'association Monteil Slide : tous les matins du 24 au 28 juillet à La Violette et les matins du 9 au 11 août sur le nouveau skate-park ! Séances gratuites.

Ces actions sont financées par l'État et la commune du Teil.

Le forum des associations aura lieu le dimanche 10 septembre

La date est à noter dans vos agendas pour vos activités 2023/2024 ! Les associations teilloises vous donnent rendez-vous le dimanche 10 septembre de 10h à 17h, allée Paul Avon sous le boulodrome couvert.



Les sportifs teillois ont encore brillé cette saison

Le Maire, Olivier Peverelli a accueilli fin juin, les sportifs teillois à la salle des sports aux côtés de Jean-Paul Michel, conseiller municipal délégué aux sports et de Richard Dersi délégué à la politique sportive en direction des jeunes.

Ont été mis à l'honneur cette année :

LE TEIL BASKET CLUB

les U18 filles championnes départementales Division 3



FOOT AVENIR LE TEIL MÉLAS

Séniors garçons qui montent



Les Féminines 1^{ères} de leur championnat



Les U13 1^{er} de leur championnat



LE TEIL OASIS TENNIS DE TABLE - LTOTT

En départementale :

27 podiums dont 8 titres individuels et 2 titres par équipes

En régionale :

2 podiums individuels et 1 podium par équipes

En nationale :

2 joueuses et 1 équipe ont participé à cet échelon



Mise en avant aussi de :

Équipe 1 : Gérald Rourissol, Lucas Bertau, Sébastien Emmanuel et Thibault Alleoud - elle termine 1^{ère} de Pré-Régionale en jouera en Régionale 3 la saison prochaine.

Équipe Vétérans : Gérald Rourissol et Emmanuel Castano, elle a fait un podium départemental puis un podium Régional pour valider sa participation 24 et 25/n au niveau national qui a eu lieu à Béthune où elle termine 20^{ème}.



Maé Nainia: Aux finales par classements, elle termine 2^{ème} en départementale, puis 2^{ème} en Régionale et a participé au niveau National le 24 et 25/06 à Barjouville (près de Chartres) pour essayer de décrocher le titre de championne de France.

RUGBY CLUB TEILLOIS

Les U14 qui ont fait une saison remarquable



HB 07 LE TEIL

Les -18 filles qui terminent 1^{ère} ex-aequo du championnat Ligue Aura



Les -13 filles qui terminent 2^{ème} ex-aequo du championnat Ligue Aura



TENNIS CLUB TEILLOIS

Une équipe finaliste 4^{ème} division coupe

LE COQ TEILLOIS

Bravo à tous les sportifs, jeunes et moins jeunes pour tous ces résultats. Rendez-vous en septembre pour le démarrage de la saison 2023/2024.



Le mot de Jean-Paul Michel

Conseiller-délégué aux Sports
et à la vie des clubs

et de Richard Dersi

Conseiller-délégué
à la Politique sportive
en direction des jeunes

« Comme l'an dernier, nous avons souhaité organiser ce temps de rencontre entre tous les sportifs teillois car cette saison a été particulièrement fructueuse en termes de résultats et nous ne pouvions pas la terminer sans tous les mettre à l'honneur. Nous remercions les clubs de nous avoir fait remonter l'ensemble de ces beaux résultats qui prouvent, comme chaque année, que Le Teil est une ville sportive qui brille grâce à tous ces sportifs, jeunes et moins jeunes, grâce aux clubs et grâce aux bénévoles qui les font vivre. »



© AdobeStock



► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Le séisme qui a frappé le sud de la Bretagne le 16 juin dernier nous a rappelé de mauvais souvenirs. On a bien vu que celui qui nous avait frappés le 11 novembre 2019 était encore bien présent dans l'esprit de tous les Teillois. Et on a pu, à distance, bien mesurer les efforts que les habitants des communes bretonnes les plus sinistrées allaient devoir faire dans les années à venir. Personne n'a oublié ce jour où tout a tremblé et si on était tenté d'oublier, les grues et échafaudages qui jalonnent encore les rues nous rafraichissent tous les jours la mémoire. D'autant plus que certains sinistrés n'en ont pas fini avec les assurances ou les travaux. D'ailleurs, fort heureusement, l'action du collectif des sinistrés a permis de rallonger les délais possibles de réalisation des travaux à 5 ans. La communauté de communes AUNIS et les communes impactées nous ont sollicités pour échanger sur notre expérience et bénéficié de nos conseils (relogement, assurance...) au cours d'une visio organisée en juillet.

Les travaux, c'est d'ailleurs ce qui mobilise une bonne partie du temps des services et de l'équipe municipale. Entre les recherches récurrentes de financements, les choix des équipes architecturales, des entreprises, etc.

Car il ne faut pas oublier le quotidien qui, dans ces périodes estivales, est lourd avec la multiplication des tâches et notamment des animations dans toute la ville.

Alors oui, maintenant que la Ville est en train de se relever, on peut dire que les équipes municipales (élus et techniciens) ont su garder le cap, ont su se serrer les coudes pour relever un défi majeur et totalement inédit.

► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Alors que des commerçants sont priés de prendre leurs clics et leurs clacs pour cause de mise en péril de leur outil de travail et fermer leur commerce en centre ville, la commune inaugure la création d'une seconde entreprise à but d'emploi « Déclics et des Claps » sorte de « ministère du temps perdu à un fric fou », dirigée par l'épouse du maire avec pour mission d'animer certains quartiers mais pas tous !

NÉPOTISME ? CLIENTÉLISME ? FAVORITISME ? ou les déclinaisons teilloises du SOCIALISME

► Sophie Lorenzo, Alain Laville, Bernard Gleyze Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Teilloises, Teillois,

Nous avons été reçu courant 2021 par monsieur le Maire et sa première adjointe afin de discuter de la problématique des aires de jeux du Teil. Aujourd'hui, nous constatons une amélioration sur l'aire de jeux de « La Sablière » qui a été clôturé pour la sécurité des enfants.

Nous espérons que l'aire de jeux rue Paul Avon suive cet exemple. La construction d'un skate parc juste à côté devrait contribuer à l'amélioration du secteur.

La déconstruction de l'église « Notre Dame de l'Assomption » du centre ville devrait commencer courant septembre.

Sophie Lorenzo faisant partie de la commission CAO (Commission Appel d'Offre) en charge du projet de la nouvelle église, a voté comme la majorité. Il s'agit d'un projet proposé d'Église de style « moderne » reprenant des éléments de l'ancienne (vitreaux, clocher...).

En 2024, les élections européennes puis en 2026, les élections municipales.

Durant ces prochaines années, vous aurez le temps d'apprécier le travail effectué par tous les élus du Rassemblement National et de vous faire une idée sur l'avenir de notre commune si vous votez pour nous.

N'hésitez surtout pas à nous contacter afin de nous faire remonter les problèmes sur la commune. Avec de la patience et de la pugnacité, des solutions peuvent être trouvées.

Pour nous contacter : boîte postale de la mairie - mail : sophie. - facebook : Lorenzo Sophielorenzo@hotmail.com

► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.



**Pompes Funèbres
Marbrerie Teilloises**

Organisation Complète d'obsèques
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

**AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL**

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL
Fax: 04 75 54 50 08 - E-mail: contact@etcombet.fr
Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDÈCHE



**Fabien MALDI BUCHERON
PAYSAGISTE**

04 75 46 34 09 - 06 64 76 11 72
07400 ROCHEMAURE

**DESTRUCTION GUÊPES ET FRELONS
ALLO FRELONS**

Fabien MALDI : 06 64 76 11 72 • Sylvain MENDEZ : 06 12 97 37 33

**WEROCKET
WEROCKET**

Agence de création de sites internet sur-mesure
www.werocket.fr

Nos astronautes
vous accompagnent
de la conception à la mise en
ligne de votre site internet en
assurant un suivi efficace pour
atteindre vos objectifs
et dépasser la limite terrestre.

04 75 51 88 40
info@werocket.fr
Incubé chez AF Communication




abeille
ASSURANCES

MONTÉLIMAR - LE TEIL

Assurance & Placement
Épargne & Retraite

Cyril Blanco

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40
Fax 04 75 53 75 65
info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL
10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

OUVERT
Du lundi au vendredi
8h30/12h00 - 14h/19h
Samedi 8h30/12h30
14h/19h
Dimanche 9h/12h30




Scannez ce QR code
pour profiter
des offres, promos,
TOUT LE TEMPS

Tel. 04 75 49 65 70
www.bricomarché.com

ZA La Rotonde
Route du dépôt

**07 400
LE TEIL**

Intermarché
LE TEIL SUPER

SERVICES

- LOCATION VÉHICULE
- LAVERIE AUTOMATIQUE
- GAZ LIBRE SERVICE
- PHOTOCOPIES
- CARBURANT 24/24
- DRIVE
- CAVITE PHOTOS
- PRODUITS DU MONDE
- CAISSE LIBRE-SERVICE
- DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Cap Rotonde
Le bien-être se cultive ici

leDRIVE Intermarché
LIVRAISON À DOMICILE

Z.A.C. LA ROTONDE - CHEMIN DU DÉPÔT - LE TEIL 04 75 98 08 60
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI : DE 8H30 À 19H30 NON-STOP
OUVERT LE DIMANCHE : DE 8H30 À 12H30